

DELIBERATION CA057-2014

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et r glementations de l'Universit  d'Angers

Vu les convocations envoy es aux membres du conseil d'administration le 12 septembre 2014.

■ **Objet de la d lib ration** Budget rectificatif n  2

Le conseil d'administration r uni le 26 septembre 2014 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

Le budget rectificatif n 2 est approuv .

Cette d cision a  t  adopt e   main lev e   l'unanimit  avec 24 voix pour.

Fait   Angers, le 6 octobre 2014

Jean-Paul SAINT-ANDR 
Pr sident de l'Universit  d'Angers

*Pour le pr sident
Et par d l gation
Le Directeur g n ral des services
Olivier TACHEAU*



La pr sente d lib ration est imm diatement ex cutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **9 octobre 2014**

2.4. BR N°2

Il est demandé au Conseil d'administration de statuer sur la décision budgétaire rectificative n°2.



BUDGET RECTIFICATIF n°2 CA du 26 septembre 2014

EXERCICE 2014

Changements de masse : affectation vers la masse salariale

Affectation	Origine des fonds	Fonctionnement	Masse salariale	Observations
900210	Recettes Formation Continue	235 000,00	235 000,00	Réajustement Masse Salariale
900210	Réserve Administration Générale	200 000,00	200 000,00	Réajustement Masse Salariale
900210	Fonds d'intervention du Président	100 000,00	100 000,00	Réajustement Masse Salariale
900210	Reliquat Crédits Ouverts BU	36 439,00	36 439,00	Réajustement Masse Salariale
TOTAL		571 439	571 439	

Recettes nouvelles

Affectation	Origine des fonds	Montant	EMPLOI DES CREDITS	
			Masse salariale	Observations
900210	MINISTERE-dotation annuelle actualisée 2014	291 823	291 823	Réajustement MS PJ1-PJ2-PJ3

Point 02 – PROSPECTIVE ET MOYENS

900210	Convention partenariat ARES-CG 2013	330 000	330 000	Réajustement de MS PJ4
93401	RFI Convention LUMOMAT	78 000	78 000	Chargé de mission - doctorants - Post doc PJ5
900208	Convention Plurisanté	15 268	15 268	Ingénieurs Pédagogiques PJ6
93403	RFI Convention Végétal	20 000	20 000	ATER chargé de cours PJ7
93402	RFI Convention Tourisme	35 000	35 000	Chef de Projet PJ8
TOTAL		770 091	770 091	

RECETTES NOUVELLES : 770 091